

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 22 (1992)
Heft: 1

Rubrik: Genève social

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La pension idéale

Genève
social



Qu'est-ce qu'une maison de retraite pour personnes âgées?

Regardons... Entrons...

Le bâtiment est souvent beau, luxueux même, un peu intimidant... «Ce doit être cher»... «C'est cher»...

Est-ce un hôtel?... Non, ce n'est pas un hôtel.

Ce n'est pas un hôpital non plus et pourtant le personnel est essentiellement composé de «soignants»; il porte un uniforme.

Ce n'est pas sa maison, ma maison... Ce n'est pas comme à la maison, puisque des règles de vie communautaire existent, avec des limites, voire des interdits.

Confusion... Paradoxe... La pension n'est pas un hôtel, un hôpital, ma maison. La pension n'est pas... et pourtant la pension existe.

Qu'est-ce qu'une pension?

En lisant la presse actuelle, reflétant les interrogations liées à la vie dans les pensions, d'autres questions naissent:

La construction, le coût, l'aménagement et le fonctionnement des pensions témoignent d'un long chemin de tâtonnements et de recherches. Reste la signification, le sens...

Chemin non abouti...

Un grand travail est engagé. Le soucis d'apporter un bien-être matériel aux pensionnaires est manifeste. Il est indispensable que la maison de retraite dispose d'un personnel soignant compétent et en nombre suffisant. Les pensionnaires ont besoin de vivre dans un climat de sécurité et d'attention à leur corps. Mais est-ce tout?

Rêvons... Imaginons la pension idéale...

Elle est belle, simple et confortable, construite pour plaire à ceux qui l'habitent. Son accès est facile (bus tout proche); sa porte accessible (pas de pavé-pour-faire-joli) est ouverte. Elle offre des lieux de rencontres et des lieux d'intimité, notamment des chambres individuelles avec salle d'eau et toilettes attenantes pour que chaque pensionnaire puisse vivre et recevoir chez lui. Les pièces sont suffisamment spacieuses pour que les meubles et les objets souvenirs les plus chers accompagnent le résident. Les chambres à deux - si elles existent - ne sont là que pour les personnes qui choi-

sissent ce mode de vie et non pour faciliter le travail du personnel soignant.

Certes, il y a des contraintes, comme partout: horaires des repas, informations à communiquer, etc. Mais ces contraintes appartiennent à une organisation qui tente un équilibre entre les règles de vie communautaire, l'assurance d'une sécurité collective et individuelle et l'existence d'une atmosphère.

L'atmosphère, c'est comme l'odeur des confitures. On la sent avant de la goûter; on s'en imprègne. Elle est faite de ces petits riens tout bêtes qui rendent la vie quotidienne triste ou gaie, vide ou animée.

Animée... Animation... Ame...

La pension que j'imagine a une âme, un esprit. C'est un lieu où chaque membre du personnel, quel que soit son rôle, a pour règle d'or le respect du pensionnaire, l'acceptation de son droit à l'expression et à la différence dans sa manière d'être, sa mentalité, ses capacités (ou moindres capacités) physiques et psychiques. La pension n'est pas «la maison». Il est vain et cruel de le croire et de le laisser croire. Mais chaque résident mérite d'être reconnu dans son système de valeur bien à lui et dans son sens des responsabilités, que ce soit en s'occupant de sa médication ou de la gestion de ses sorties. Chaque pensionnaire, même handicapé, même désorienté, garde au fond de lui le sens profond donné à sa vie. Exemple: Cet ancien boulanger, vivant hors de la réalité, pétrissant une pâte imaginaire, livrant, par ce mouvement répété, une sorte de carte de visite, introduction à un contact possible. Qu'il soit, lui aussi, reconnu dans son existence spécifique.

Quelques pistes

Pour que la fantaisie, la tendresse, la sécurité, la chaleur et la créativité animent l'intérieur d'une pension et les relations entre ses habitants, c'est déjà à la conception que le regard pourrait devenir plus global. Pourquoi ne pas prévoir la création de trois postes clefs, ensemble, au moins six mois avant l'ouverture de la maison de retraite:

→

Contre la solitude

C'est souvent le dimanche que les personnes seules ressentent le plus fortement leur isolement. A Genève, le Club du dimanche s'est récemment créé à l'initiative de l'Université du 3^e âge. Il offre chaque dimanche après-midi une rencontre et un programme intéressant.

Tous renseignements auprès de M^{me} Renée Christen, présidente du club, tél. (022) 735 37 83.



Vacances pour âînés genevois... il reste encore des places !

L'Hospice général organise des séjours pour personnes âgées dans les maisons de vacances La Nouvelle Roseraie Saint-Légier-sur-Vevey et le chalet Florimont (Gryon-sur-Bex).

La Nouvelle Roseraie est une ancienne maison de maître entourée d'un grand parc et bénéficiant d'une vue sur le lac Léman et les Alpes. Outre diverses animations, la Nouvelle Roseraie propose des séjours «soins esthétiques» et «connaissance du monde» (films, conférences, spécialités culinaires).

Le chalet Florimont offre également toute une gamme d'activités: excursions, jeux, travaux manuels, gymnastique douce, relaxation, soirées créatives et culturelles. D'autres animations - à la charge des vacanciers - sont proposées, telles que mini-golf et tennis de table, natation et patinage, fitness et ski de fond.

Le transport est assuré par un car spécial qui prend en charge les vacanciers depuis Genève (gare routière). La situation financière ne doit pas être un obstacle à un séjour et un arrangement peut être envisagé.

Renseignements et inscriptions:

Hospice général, secrétariat des maisons de vacances, 5, rue des Glacis-de-Rive, case postale 430, 1211 Genève 3, 2^e étage. Tél. (022) 736 31 40 (de 8 à 12 h et de 14 à 16 h).

- Le directeur ou la directrice, au bénéfice d'une formation spécifique, capable de poser un regard global sur l'intérieur de la pension, la projection de cet intérieur sur l'extérieur (autorités politiques, financières, sociales) et la capacité de représenter l'institution. La direction se doit d'avoir un staff de gestion compétent à ses côtés.
- L'infirmier ou l'infirmière-chef, responsable d'une équipe de soignants.
- L'animateur ou l'animatrice et son équipe.

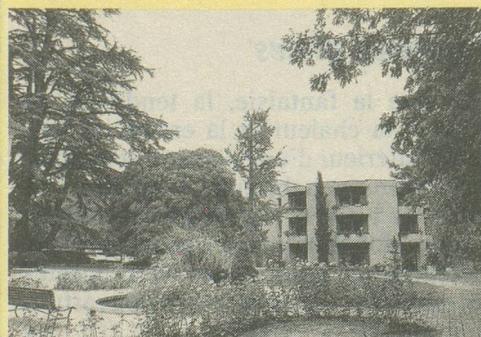
Trois postes à plein temps; trois professionnels, formés et compétents, aptes à créer ensemble l'institution, autorisés à émettre un avis sur sa conception architecturale et permettant un équilibre entre les soins, les relations, la gestion, l'animation, l'ouverture sur l'environnement.

La ou les personnes représentant l'animation doivent être formées, diplômées et expérimentées. La spécificité de leurs compétences doivent être reconnues par la direction et l'ensemble du personnel. C'est à ce prix seulement qu'une pension perdra peu à peu sa ressemblance avec l'hôpital pour devenir un lieu de vie animé au sens profond du terme.

Cette pension idéale, dessinée à grands traits, n'est pas très éloignée d'une pension réaliste ou peut-être existante.

Vous avez sans doute votre idée de la maison de retraite idéale. Et si vous nous la faisez connaître? Pro Senectute Genève attend vos propositions et reste votre partenaire. Vous savez qu'il est possible de nous joindre et nous rencontrer en prenant rendez-vous par téléphone au 21 04 33 du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Monique Jan du Chêne
Pro Senectute-Genève ■



Cours d'initiation à la vidéo

Pour apprendre le maniement d'une caméra vidéo et en connaître toutes les subtilités, une séance d'information sera organisée le **mercredi 22 janvier à 14 h** au secrétariat MDA, Clos-de-Bulle 7, à Lausanne. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au 021/23 84 34 et venir nous rejoindre à cette séance *avec leur matériel*.

Après-midi de jeux: le jass

A la suite de plusieurs demandes, nous désirons relancer cette activité **le jeudi après-midi** au bar à café «Le Relax» (Clos-de-Bulle 7, Lausanne). Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat MDA - tél. 021/23 84 34.

Salon du tourisme des Aînés

au Cazard, rue Pré-du-Marché 15, à Lausanne, **du lundi 3 au samedi 8 février**.

Entrée libre et sans inscription!

Présentation des voyages 1992

Nous avons le plaisir de vous convier à notre présentation des voyages 1992 répartie sur une semaine; nous pourrons ainsi améliorer et compléter notre information.

Sur place, vous pourrez tout à loisir poser vos éventuelles questions aux accompagnateurs; ils y répondront avec plaisir.

Nous vous proposerons, selon les destinations, des films ou des diapos. Cette semaine sera également l'occasion de revoir des personnes rencontrées durant l'un de vos périples!

Lundi 3 février: 10 h 15, Cure à Abano; 11 h 15, Balaruc-les-Bains V.V (Roussillon - remise en forme); 13 h 30, Anglet V.V. (Biarritz); 14 h 30, Guidel - Port Bail V.V. (circuit Bretagne Normandie); 15 h 30, Port Barcarès V.V. (baignade, Roussillon); 16 h 30, Collonges-la-Rouge V.V. Périgord); (V.V. = villages-vacances).